

Membre associé étranger (1754-1775)

Appartenant à une famille d'ancienne noblesse de Franche-Comté, l'abbé Charles-François-Denis d'Agay est né à Besançon le 21 juin 1697, fils de Ferdinand d'Agay, conseiller au parlement de Franche-Comté, et de Jeanne-Marguerite Mercier, dame de Myon. Son baptême, conféré au domicile familial, a été consigné dans les registres de la paroisse Saint-Pierre. Son nom, parfois écrit Daguai l'a fait confondre avec Pierre-Antoine-Alexandre Daguët, jésuite de Lyon. D'abord chanoine de Poligny, élu doyen en 1747, il fut ensuite chanoine de l'église métropolitaine de Besançon. Le 21 janvier, il fut nommé par le roi abbé commendataire de l'abbaye royale de Sorèze, bénéfice qu'il conserva jusqu'en 1779 et auquel succéda son neveu Jean-Gabriel d'Agay.

Il était vicaire général et archidiacre d'Orléans lorsqu'y fut créée la Société littéraire épiscopale en 1741 et, en étant l'un des membres fondateurs, y fut élu le premier directeur, pour une durée de six mois. Il fut également l'un des membres fondateurs, en 1752, de l'académie de Besançon dont il fut président en 1755 et vice-président, en 1771. Il en fut l'un des contributeurs les plus actifs et y laissa une quantité de dissertations manuscrites sur des sujets d'histoire et de littérature, notamment un « Discours critique sur l'orthographe de Voltaire » (1775). Ces écrits sont conservés dans le fonds de l'académie de Besançon à la Bibliothèque d'étude et de conservation de cette ville.



Claude-Louis-Alexandre Chazerand (1757-1795)
Portrait de Charles-François-Denis d'Agay de Myon (1697-1782)
Collection de la Cité de Sorèze, Abbaye-école. Cliché AES

Dès sa fondation, la Société royale de Nancy avait souhaité établir des relations avec les autres académies de province. C'est ainsi qu'au cours de son passage à Nancy, où il rencontra le roi Stanislas, il fut invité à prendre séance le 4 juillet 1754 et y prononça un discours, rapidement préparé, sur la langue. Il fit la relation de sa réception de Nancy à l'académie de Besançon le 17 juillet suivant et en envoya le texte qui fut présenté à la Société royale lors de sa séance du 19 août. Il fit de même parvenir à Nancy les copies de ses discours prononcés à l'académie de Besançon au cours de sa présidence de l'année 1755, aujourd'hui conservés par

la bibliothèque Stanislas (Ms 666). L'abbé d'Agay possédait une collection d'antiques dont Caylus a fait graver plusieurs pièces dans ses Recueils d'antiquités.

L'abbé d'Agay est mort à Besançon le 18 avril 1782. Son éloge fut prononcé à l'académie de Besançon par le père Joseph-Marie Dunand le 15 décembre 1784. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas : dossier de l'abbé d'Agay, procès-verbaux manuscrits, vol. I, f° 589-590 ; *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 10^e, Paris, Michaud frères, 1813, p. 431 (Notice erronée) ; Claude DEVIC, Joseph VAISSÈTE, *Histoire générale du Languedoc*, liste des abbés de Sorèze ; Julie LABLANCHE, « Dagay Charles François Denis, abbé commendataire de Sorèze », CTHS-La France savante ; François-Alexandre DE LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. 1, 2^{de} édition, Paris, 1770, p. 71 ; Roger MARCHAL, « La correspondance étroite de la Société royale de Nancy avec l'académie de Besançon », Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie. 250^e anniversaire*, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 287-295 (ici 292-294) ; *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, vol. I, 1, p. 134-143, 154, vol. IV, p. 154-160 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), f° 35 (Notice erronée, reprenant Michaud) ; Recueil de discours prononcés par l'abbé d'Agay, de l'académie de Besançon, Bibliothèque Stanislas, Nancy, Ms 666.

Discours de l'abbé d'Agay contenus dans le manuscrit 666 de la bibliothèque Stanislas

« Apologie du Sommeil », lu à l'académie de Besançon le 13 janvier 1755.

Discours prononcé à la réception du marquis de Paulmy en qualité d'académicien surnuméraire de l'académie de Besançon », le 25 juillet 1755.

Discours prononcé à l'académie de Besançon le 17 novembre 1755.

Discours contenant le parallèle du génie de la langue latine avec le génie de la langue française, prononcé le jour de Saint Louis, 25 août 1755, jour de distribution des prix à l'académie de Besançon.

Discours à l'assemblée publique du 29 décembre 1755 pour la réception de Mgr l'archevêque.